

**CENTRE AÉRÉ – TOUSSAINT 2022**

Du Lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022

**Inscription enfant habitant sur la commune de Faulx****L'ENFANT :**

Nom - Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Groupe + de 6 ans : Groupe - de 6 ans : **LES PARENTS :**

Je soussigné(e) responsable légal : mère – père - tuteur

Nom – Prénom : .....

Adresse : ..... Code Postal : .....

Ville : ..... N° Tél. : .....

Profession des parents :

Père : ..... Mère : .....

N° CAF : ..... N° Sécurité sociale : .....

**LE SEJOUR :** Semaine complète du 24 au 28 octobre : (5 jours)

- Alloc. CAF (QF inf. à 800) = 47.00 €  ATL = 26.00 €  - PAI = 29.00 €  - ATL sous PAI = 8.25 €
- Alloc. CAF (QF sup. ou =800) = 71.25 €  - ATL = 49.50 €  - PAI = 52.25 €  - ATL sous PAI = 31.50 €
- Aucune Aide : 93.50 €  - PAI = 75.75 €

*(PAI : réservé aux enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé - repas fourni sur prescription médicale)*

	QF inf. à 800	QF sup ou = à 800	QF inf. à 800 PAI	QF sup ou = à 800 PAI	Nb jours	Participation sortie	TOTAL
Allocataire CAF	9.40 €	14.05 €	5.80 €	10.45 €	5	5 €	
Aide aux Temps Libres - ATL	5.20 €	9.90 €	1.65 €	6.30 €	5	5 €	
Aucune Aide		18.70 €		15.15 €	5	5 €	

Documents à joindre impérativement **IMPERATIVEMENT** :

- Fiche sanitaire de liaison  Attestation d'assurance  
 Notification CAF et attestation d'aide aux temps libres, à jour (quotient familial)

Sans ces documents, **le tarif le plus élevé sera appliqué** et **aucune réclamation** ne sera prise en compte.*Aucune annulation de séjour ne sera effectuée sans motif réel et sérieux (certificat médical...)**Le règlement intérieur est disponible sur le site : [www.mairie-faulx.fr](http://www.mairie-faulx.fr)*

☞ Le règlement devra être effectué auprès du Trésor Public, après réception de la facture.

Les chèques CESU ne sont pas acceptés.

Date :

Signature des parents :